

# **BALYO**

Société Anonyme

3 rue Paul Mazy  
94200 Ivry-sur-Seine

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 mai 2019  
26<sup>ème</sup> résolution

DELOITTE & ASSOCIES  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense

SIRIS  
23 rue d'Anjou  
75008 Paris

## **BALYO**

Société Anonyme  
3 rue Paul Mazy  
94200 Ivry-sur-Seine

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 mai 2019 - 26<sup>ème</sup> résolution

---

A l'Assemblée générale de la société Balyo,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée générale, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% du capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-La Défense et Paris, le 25 avril 2019

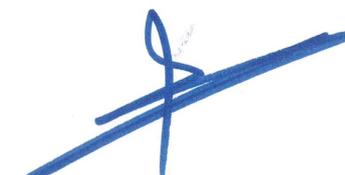
Les commissaires aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Stéphane MENARD  
Associé

**SIRIS**



Emmanuel MAGNIER  
Associé